



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AUTONOMIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mardi 2 février 2021

**SOUS EMBARGO JUSQU'À MARDI 02 FEVRIER 11h30**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Brigitte BOURGUIGNON**

Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé,  
chargée de l'Autonomie

### **Présentation et remise du « document-repère » élaboré dans le cadre de la mission confiée à Fabrice GZIL.**

**Dans le cadre de sa mission, Fabrice GZIL, philosophe et éthicien a remis ce jour à Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée chargée de l'autonomie, un document-repère intitulé « Pendant la pandémie et après : quelle éthique dans les établissements accueillant des citoyens âgés ? ». Ce document viendra appuyer les professionnels exerçant en établissement dans leur réponse aux dilemmes éthiques posés par l'accompagnement des personnes âgées.**

Pour protéger les personnes âgées face à la première vague de l'épidémie, les autorités sanitaires et les directeurs d'établissement ont été contraints de prendre des décisions difficiles. Ces dernières ont pu, par endroits, conduire à des situations humaines dramatiques, aux conséquences physiques et psychologiques certaines.

**C'est pourquoi, dès sa nomination en juillet alors que se profilait la deuxième vague épidémique, Brigitte Bourguignon a engagé, avec l'ensemble des parties prenantes et les acteurs de terrain, un travail de réflexion éthique.** Parvenir au juste équilibre entre préservation de la santé de nos aînés et maintien du lien social est un exercice difficile tant les contraintes locales sont spécifiques, mais il demeure fondamental. **Ces travaux ont déjà eu une application concrète : le déploiement, dans la gestion de crise, du principe « protéger sans isoler ».**

En première ligne, les professionnels du prendre soin continuent de s'efforcer au quotidien de répondre à ces jeux éthiques, afin de protéger les personnes âgées résidant en établissement, sans les isoler.

Ils ont démontré leur capacité à sans cesse inventer des solutions qui garantissent le respect de nos valeurs essentielles. Mais malgré leur engagement sans faille auprès des personnes qu'ils accompagnent, l'épidémie dure, la fatigue s'installe, et cette temporalité fragilise la culture de l'accompagnement, le lien social ainsi que le respect des droits et libertés des aînés.

Dans cette période troublée, les professionnels du secteur ont exprimé légitimement un fort besoin de repères et de ressources concrètes pour les aider à affronter leurs difficultés et dilemmes éthiques. Afin de répondre à ces attentes, Brigitte Bourguignon a confié début novembre une mission au philosophe et éthicien Fabrice Gzil, éthicien et philosophe.

Bénéficiant de l'appui de l'espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France, Fabrice Gzil a lancé du 13 novembre au 8 décembre 2020, une **enquête nationale auprès des professionnels des établissements accompagnant des personnes âgées. Plus de 1 800 personnes y ont répondu de manière anonyme, représentant plus de 35 métiers différents.**

A partir de ces retours, un document-repère, pour soutenir l'engagement et la réflexion des professionnels a été élaboré et remis à la ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon. Ce document est composé de dix chapitres sur différentes thématiques (prendre soin des équipes, préserver la confiance avec les familles, accompagner les mourants, notamment) qui sont tous construits de la même façon : difficultés soulevées par le sujet, présentation des enjeux éthiques, repères pour guider l'action, pistes d'améliorations concrètes et perspectives pour l'après-crise.

**Il s'agit d'accompagner les directeurs et les équipes dans leurs prises de décision, de les aider à se poser les questions et à faire les choix les plus éclairés possible, en trouvant les justes équilibres, sans oublier que les situations sont toujours singulières.**

Un second temps de travail s'engagera dans les semaines à venir afin d'élaborer et proposer une charte éthique aux professionnels des établissements accompagnants des personnes âgées.

***« Je l'avais dit en ouvrant ces travaux : jamais il ne sera question de juger des professionnels qui ont continuellement agi au mieux de ce qu'ils pouvaient faire, et votre document porte en lui cette volonté : leur proposer avec modestie, des repères, des pistes de réflexions, un guide pour l'action. (...) Je suis convaincue que le document-repère qui nous est remis aujourd'hui constitue l'un des piliers de la sortie de crise mais aussi de « l'après crise ». Il répond à de véritables dilemmes et souffrances éthiques auxquels sont confrontés les professionnels au quotidien depuis des mois et que collectivement nous devons écouter et accompagner », a déclaré Brigitte BOURGUIGNON lors de la présentation du rapport.***

Le document-repère est disponible en ligne : [espace-ethique.org/repere-ethique-ehpad](https://espace-ethique.org/repere-ethique-ehpad)